



# Les Règles de l'art de la mise en œuvre des systèmes de ventilation mécanique contrôlée - Dimensionnement

1 jours 7,00 heures

Programme de formation

## Public visé

Chefs d'entreprises, artisans, compagnons, conjoints collaborateurs, salarié d'entreprises, conducteurs de travaux, chefs d'équipes

## Pré-requis

Être un professionnel du bâtiment expérimenté, être titulaire d'une qualification RGE ou en cours d'acquisition dans l'activité ventilation. Savoir lire et écrire le français.

## Objectifs pédagogiques

Cette formation permet aux professionnels du bâtiment d'être capables de :

- Être capable d'identifier et mettre en œuvre les règles de l'art applicables aux techniques de la mise en œuvre des systèmes de ventilation mécanique contrôlée.
- Connaître le contexte réglementaire, les critères techniques et matériels utilisés.
- Être en mesure d'identifier les points de contrôle de l'audit QUALIBAT selon les grilles de contrôle des qualifications ventilation
- Être capable de dimensionner un système de ventilation contrôlé

## Description / Contenu

### QCM d'évaluation initial

#### Rappels réglementaires

- La Réglementation Thermique dans l'Existant (RT EX)
- Les arrêtés ventilation de 82 et 83

#### Rappel synthétique

- Les principes de la ventilation
- Le dimensionnement
- Les différents systèmes de ventilation
- La mise en œuvre
- Les outils de contrôle

#### Approfondissement VMC DF

- Zoom sur le choix des bouches de soufflage en VMC double flux
- Effet Coanda et brassage d'air
- Critères de choix de matériel en VMC double flux
- Mise en service et équilibrage d'une VMC double flux

#### Le nouveau CPT3828

- Les modifications apportées
- L'étude de dimensionnement
- Les logiciels de dimensionnement

#### Etude de cas

- Etude de cas 1 sur plan de l'implantation d'une VMC hygro réglable de type B

CREFAB 67 rue Pierre Tal-Coat, 27000 EVREUX FRANCE

Tél : 02 32 28 37 45 Evreux / 09 73 89 20 46 Rouen - Fax : Variable non renseignée – Email : [ecrire@crefab.fr](mailto:ecrire@crefab.fr) - SIRET :

50198586500010

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 23270148027 auprès du préfet de région Normandie





- Etude de cas 2 sur plan de l'implantation d'une VMC DF

#### QCM d'évaluation final

### Modalités pédagogiques

Exposé, étude de cas

### Moyens et supports pédagogiques

Support papier ou numérique

### Modalités d'évaluation et de suivi

La signature des feuilles d'émargement contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation.

La fiche d'évaluation de la formation complétée par chaque stagiaire permettra la mesure de la satisfaction.

Les acquis de la formation seront évalués pendant et en fin de formation sous forme d'études de cas, mises en situation, test.

La formation est sanctionnée par la délivrance d'une attestation de formation conforme aux dispositions de l'article L.6353-1 dernier alinéa du Code du Travail.

### Profil Formateur

Formateur expert en rénovation énergétique, Auditeur RGE pour QUALIBAT

Référent technique ; Référent pédagogique

### Equipements de Protection Individuelle(EPI)

Matériel de prise de note (Bloc-note, stylo...)

EPI non requis pour cette formation